

POUR DOMPIERRE,

AVEC VOUS

Elections municipales du 9 mars 2008

*"Construisons ensemble
l'avenir de notre commune"*



NOTRE CONTRAT pour le mandat 2008-2014



Une équipe avec
Philippe GABORIAU

" Un projet, un programme, et une nouvelle équipe pour Dompierre "

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 9 mars, vous élierez **votre nouveau maire**, vous déciderez d'**un avenir** pour Dompierre, vous choisirez **une équipe**.

J'ai l'honneur de vous présenter notre **Contrat** pour ce prochain mandat municipal 2008-2014.

Vous savez qu'avant de prendre ma décision d'être candidat, et de vous en informer dès le mois d'octobre, j'ai bien mesuré les conséquences de cet engagement au service de ma commune. Je sais la difficulté et l'exigence de la fonction de maire. J'y suis prêt.

Je vous ai dit mes valeurs et mes convictions, car la transparence et la sincérité sont la marque du respect dû à chaque administré. La solidarité, la citoyenneté et la responsabilité sont parmi les valeurs que je porte et qui me guident.

Le maire ne travaille pas seul. Il a besoin d'une équipe. Je suis fier des femmes et des hommes que j'ai réunis. Cette équipe a le sens du devoir, du service. Elle a le sens de l'autre, le souci et la capacité de bien faire.

Nous sommes 4200 Dompierrois, nous appartenons tous à la même commune, mais nous sommes riches de notre diversité. L'équipe municipale se doit d'en être le reflet.

Les personnes que je vous propose d'élire avec moi sont de tous âges, d'origines et de sensibilités diverses. Les plus anciens apportent leur parfaite connaissance de la commune, leur expérience personnelle, ainsi que leurs compétences et leur sagesse, les plus jeunes leur regard neuf et leur enthousiasme.

C'est une liste rassemblée, qui croit dans le progrès.

Tous ont un même cœur qui bat pour Dompierre, à l'image d'Evelyna, la plus jeune de mes colistières. Née il y a seulement 18 ans à Dompierre, elle prouve et donne espoir dans l'engagement des jeunes générations.

Nous vous proposons un avenir pour Dompierre.

Vous savez que notre programme municipal s'appuie sur le travail sérieux qui a été mené depuis 7 ans par l'équipe « Pour Dompierre ».

Vous savez aussi qu'il a été préparé avec tous les Dompierrois qui le souhaitent.

C'est une volonté partagée.

Je vous invite à prendre le temps de lire ce document.

Ce n'est pas un catalogue de promesses qui ne valent que le temps de l'élection.

C'est une feuille de route, un itinéraire. Ce sont des engagements.

Pour les 6 ans à venir, avec, pour ligne de mire, l'horizon.

Dompierre a un bel avenir, fort de ses 4200 habitants et d'une équipe municipale à son service.

Ensemble, construisons l'avenir de notre commune.

Le 9 mars, je compte sur vous

Philippe GABORIAU



SOMMAIRE

Un projet, un programme, et une nouvelle équipe pour Dompierre	2
<i>POUR DOMPIERRE, POUR VOUS, AVEC VOUS</i>	4
<i> Pour un développement équilibré et durable</i>	
<i> Pour le charme d'un « bourg à la campagne » et le dynamisme d'une commune vivante et entreprenante</i>	
<i> Pour un avenir réalisable</i>	
<i> Pour tous, avec tous</i>	
<u>NOTRE CONTRAT POUR LE MANDAT 2008 / 2014</u>	
<i>" Pour une belle commune, pour longtemps "</i>	
Maîtriser et prévoir l'aménagement et l'urbanisation	6
Assurer à chacun un cadre de vie agréable	7
Préserver et valoriser un environnement exceptionnel	8
Résoudre durablement les problèmes de déplacement et de sécurité	9
<i>" Pour une commune où l'on vit bien "</i>	
Notre commune au service de tous et de chacun	10
Pour l'éducation et les loisirs de nos enfants	11
La vie associative, la culture et le vivre ensemble	12
La place essentielle du sport pour le mieux être, l'éducation et le lien social	13
<i>" Pour une commune entreprenante, réaliste et bien gérée "</i>	
Promouvoir un développement économique respectueux du cadre de vie et producteur de richesse	14
Dompierre-sur-Yon : une commune active, partenaire et exigeante	15
Une collectivité, des élus et des services bien organisés et mobilisés	16
Des dépenses et des ressources maîtrisées	17
<i>Notre méthode, nos engagements</i>	18
<i>Une nouvelle équipe pour Dompierre</i>	19

POUR DOMPIERRE, POUR VOUS, AVEC VOUS

Pour un développement équilibré et durable

Au cours des très nombreuses rencontres et discussions que nous avons eues avec les Dompierrois, c'est certainement ce qui a été le plus souvent exprimé : « Nous voulons savoir et comprendre dans quelle direction va notre commune, nous voulons être sûrs que la municipalité sait où elle va, et qu'elle sache l'expliquer. Nous voulons un schéma directeur, un projet ».

La gestion d'une commune, ce n'est pas une suite de décisions et de réalisations ponctuelles, sans lien entre elles et sans cohérence. La vie et le développement d'une commune, c'est une marche en avant, pour laquelle il faut avoir le sens de l'équilibre.

Cet équilibre repose sur trois piliers essentiels :

- L'urbanisation et l'aménagement
- L'emploi, le développement économique et les commerces
- Les infrastructures, les équipements, les services et l'animation

Si l'un des ces piliers est délaissé, la commune va de travers.

La commune doit aller droit.

Elle doit aussi aller loin. Pour cela, elle doit préserver et valoriser trois éléments essentiels de son capital :

- Son environnement
- Ses ressources
- Sa population

Nous vous proposons pour Dompierre un développement équilibré et durable.

Pour le charme d'un « bourg à la campagne » et le dynamisme d'une commune vivante et entreprenante

Vous nous l'avez dit : vous aimez votre commune. C'est vrai pour les Dompierrois de longue date ou de toujours. C'est vrai également pour les très nombreux nouveaux Dompierrois.

L'attachement pour notre commune n'attend pas le nombre des années.

C'est une formidable chance.

Mais l'attachement ne va pas sans une certaine ambition, des impatiences, des attentes non satisfaites. L'espoir d'un changement.

Souvent, vous nous avez dit : « Nous avons le sentiment que dans beaucoup de domaines, Dompierre est en retard sur les autres communes ». Le plus souvent, vous avez illustré ce sentiment par les difficultés persistantes de circulation et de sécurité, la dégradation des chaussées et des trottoirs, l'insuffisance ou le manque d'entretien des équipements...

Les Dompierrois se sentent bien à Dompierre, dans notre commune à taille humaine.

Ils croient en son avenir. Ils veulent la voir aller davantage de l'avant, notamment en matière d'environnement, de développement économique, de services aux personnes, et échapper au sort d'une « commune dortoir ».

Dompierre possède le potentiel pour être un fer de lance sur son territoire.

Le projet que nous vous proposons pour Dompierre alliera :

- La préservation, l'entretien et la valorisation de son identité de bourg rural,
- L'amélioration du cadre de vie et du plaisir de vivre à Dompierre,
- La réalisation des équipements et le développement des nouveaux services dont nous avons besoin
- L'exploitation de notre exceptionnelle situation géographique et démographique pour assurer l'avenir de la commune.

Pour un avenir réalisable

Un projet, c'est un horizon à atteindre, des orientations, des réalisations et des actions pour y parvenir. Ce sont aussi des moyens humains et financiers à mettre à son service.

Le projet que nous vous proposons est réaliste.
Il est en adéquation avec les ressources actuelles et le potentiel de la commune.
Il tient compte de l'existant, des engagements pris et des réalisations en cours.
Il prévoit une meilleure utilisation des moyens humains et financiers de notre commune.

Gérer les moyens de la commune, c'est gérer l'argent des autres. Cela confère à la municipalité une lourde responsabilité, et une obligation de résultat, de transparence et d'information.
Les dépenses seront contrôlées, et les investissements seront utiles, bien dimensionnés et bien maîtrisés.

Les moyens, ce sont aussi les hommes et les femmes : 27 élus qui travailleront activement pour leur commune, avec des services municipaux mobilisés, bien organisés et soutenus dans leur action quotidienne.

Le maire que nous vous proposons d'élire s'entourera d'une équipe dédiée aux finances, au contrôle de gestion et aux ressources humaines.

Pour tous, avec tous

Un projet municipal, c'est d'abord un projet humain, un projet social.
Faire que tous et que chacun vivent bien, aujourd'hui et demain.
Face aux difficultés que connaissent de plus en plus de nos concitoyens, une municipalité a une responsabilité particulière.
Quelle que soit sa situation, chacun doit être considéré, aidé, écouté, associé. Bref, respecté.

La population de notre commune a très fortement augmenté ces dernières années. Nous sommes fiers de notre nombre, qui reste à taille humaine, du dynamisme de nos entreprises, de nos commerces, de nos associations, et du fort attachement des 4200 Dompierrois à leur commune.

- Les familles doivent trouver à Dompierre les services et le soutien qui leur permettront de faire face aux exigences de leur vie active et à l'éducation de leurs enfants, et de profiter de leurs temps de loisirs,
- Les jeunes doivent pouvoir s'appuyer sur leur commune pour vivre bien leur vie de jeunes, étudier, se divertir, se loger, s'insérer dans la vie active et préparer leur vie de citoyen et d'adulte,
- Après la vie professionnelle, il faut que les Dompierrois puissent vivre leur retraite, entreprendre une nouvelle vie, active, sereine, paisible, en respectant les choix de chacun,
- Il faut que les personnes âgées puissent bien vieillir à Dompierre, en trouvant, elles-mêmes et leur famille, toute l'aide et toute l'attention dont elles ont besoin,
- Il faut que chacun, s'il est au chômage, s'il est handicapé, s'il est dans la peine ou dans la détresse, soit sûr de trouver toute l'attention et tout l'accompagnement que sa commune est en mesure de lui apporter.
- Il faut que les 4200 Dompierrois, de fraîche date, de longue date ou de toujours, qu'ils vivent seuls, en couple ou en famille, puissent construire entre eux les liens indispensables pour bien vivre ensemble.

L'élection de Philippe Gaboriau au poste de maire sera l'occasion pour notre commune d'être administrée par une équipe d'élus accessibles, respectueux et au service de chacun.

Notre équipe ne travaillera pas seule.

Notre gestion municipale fera une large place à l'information, à l'écoute, au dialogue, au bon sens, à la concertation et à la participation de tous à la vie de la commune.

L'avenir de Dompierre appartient aux Dompierrois.

Elue par une majorité d'électeurs, notre équipe municipale sera celle des 4200 Dompierrois, sans discrimination d'aucune sorte. C'est l'objectif de notre liste de rassemblement et de progrès.

Maîtriser et prévoir l'aménagement et l'urbanisation

La maîtrise de l'urbanisation et de l'aménagement est le moyen essentiel pour un développement équilibré et durable de notre commune. L'urbanisation doit être apaisée et contrôlée. Un aménagement réfléchi doit permettre de résoudre les problèmes actuels, tout en construisant les bases du Dompierre de demain.

L'enjeu est de permettre à notre commune de se projeter dans l'avenir, tout en retrouvant ses qualités de ville à la campagne.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008-2014

- Nous maîtriserons **le rythme de l'urbanisation** de la commune, pour qu'il soit en phase avec la mise à niveau des équipements, des infrastructures et de l'activité économique. Nous réorienterons le développement des lotissements **au nord et au nord-ouest du bourg**, en cohérence avec l'arrivée du contournement et pour éviter un rapprochement vers La Roche préjudiciable à l'identité de notre bourg.
- Nous améliorerons la diversité et la qualité esthétique et paysagère des lotissements. Nous privilégierons, autant que possible, la réalisation de **lotissements communaux**, et nous imposerons des **contraintes qualitatives et environnementales** aux lotisseurs privés. Un programme **d'amélioration des lotissements** existants, en matière de cadre de vie et d'environnement, sera étudié et mis en œuvre en concertation avec leurs habitants.
- Nous conforterons les **zones de loisirs et de sports** de Malvoisine et de la Braconnière, qui seront les sites d'accueil privilégié des nouveaux équipements (salle des fêtes, salle de sports et amélioration du complexe sportif...). Cette zone bénéficiera à terme d'un accès et d'un rayonnement facilités par le contournement.
- Le **contournement nord** de notre commune nous mettra en lien avec les grands itinéraires vendéens. Nous ferons en sorte qu'il soit un moyen du **repositionnement stratégique** de notre commune sur le territoire, notamment en matière d'économie et d'attractivité de Dompierre. Nous établirons, en lien avec les services du Conseil Général, maître d'ouvrage de ce projet, **une vraie concertation** avec les agriculteurs, les riverains et les habitants de la commune, pour préserver au mieux les intérêts de chacun.
- Nous ferons de ce contournement un moyen d'assurer **la quiétude et la desserte** du centre bourg et des lotissements, d'éviter les nuisances liées à la circulation des poids lourds et des nombreux véhicules de transit, et d'offrir une chance à ceux qui, chefs d'entreprises, artisans, commerçants, souhaitent **se développer** dans notre commune.
- Cette nouvelle voie qui irriguera Dompierre remontera le centre de gravité du bourg vers le nord, dans le sens historique de son développement initial, et **redonnera au centre bourg sa fonction de cœur battant** de la commune. Nous engagerons une réflexion, associant les Dompierrois, pour que le **centre bourg et les deux vallées de l'Yon et de Margerie** redeviennent le cœur et les poumons de notre bourg.
- Le contournement de Dompierre débutant sur la commune de **La Ferrière**, nous établirons une concertation avec cette commune pour la maîtrise de l'évolution de ce secteur, dans le sens le plus favorable aux deux communes.
- Nous initierons une politique foncière, de manière à **limiter l'augmentation du prix des terrains**.
- Nous définirons les périmètres pour l'extension et la création de **zones d'activités** en cohérence avec les zones d'habitat et de loisirs, et dans le respect du cadre de vie et de l'environnement.
- La mise en place de vrais **transports publics** est un enjeu d'aménagement et de développement du Pays Yonnais et de notre commune. Nous agirons pour que des lignes régulières vers La Roche-sur-Yon soient mises en place dans le cadre de l'intercommunalité.
- Nous nous inscrirons pleinement dans les **démarches intercommunales** menées avec les autres communes du Pays Yonnais et du canton du Poiré-sur-Vie, pour assurer ensemble un aménagement durable et équilibré de notre territoire.
- Nous adapterons le **Plan Local d'Urbanisme** pour qu'il soit conforme à ces orientations, notamment en traduisant nos objectifs dans sa partie réglementaire.

Assurer à chacun un cadre de vie agréable

Notre commune doit préserver et entretenir son charme et ses qualités de bourg à la campagne. Chacun doit pouvoir s'y loger d'une façon qui corresponde à sa situation, à ses capacités, à ses besoins. Dans le bourg, les villages et les quartiers, les Dompierrois doivent pouvoir bénéficier d'un environnement propice à leur qualité de vie et au plaisir de vivre ici.

Il revient à la commune de mobiliser ses moyens pour entretenir, adapter, améliorer...

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008-2014

- Pour renforcer la mixité et le lien social, nous favoriserons les lotissements proposant aux futurs propriétaires des **parcelles de tailles variées**, et incluant des **logements locatifs ou en accession sociale à la propriété** pour aider les jeunes Dompierrois à rester sur leur commune et les jeunes ménages à s'installer à Dompierre.
- Nous soutiendrons la **réalisation ou la réhabilitation de logements**, dans le centre bourg, destinés en priorité aux **jeunes**, aux **retraités** et aux **personnes âgées**, ainsi que de **logements accessibles** et adaptés au vieillissement.
- Nous aménagerons des **espaces de détente** et de promenade, qui faciliteront le lien entre les habitants. Les lotissements devront comporter des zones de détente équipées **d'aires de jeux** pour les enfants. Nous conforterons **l'aménagement de la coulée verte** du centre bourg à Malvoisine.
- En complément de ces espaces de proximité et de détente, **un réseau de chemins et de voies piétonnes ou cyclables** doit irriguer et relier le centre bourg, les quartiers, les gros villages et le secteur rural. Un maillage sera établi en concertation avec les Dompierrois, les associations et les usagers, et réalisé progressivement.
- Nous poursuivons l'amélioration des **entrées de bourg**, et nous engagerons un programme **d'embellissement du centre bourg**. Nous inciterons les propriétaires à bénéficier des aides pour la rénovation des façades. Tous les projets et réalisations se feront en **concertation** avec les riverains et les habitants de la commune.
- Le maintien d'un **tissu de villages** est un élément de l'identité et de la diversité de la commune. Leurs habitants (résidents, agriculteurs...) sont partie intégrante de Dompierre. Nous renforcerons **l'entretien** de ces villages et encouragerons leur **préservation** et la **valorisation** de leur bâti. Les villages doivent rester vivants, et des moyens seront recherchés pour enrayer leur déclin et **favoriser une vie villageoise**.
- Les espaces publics et les lieux accueillant du public doivent être accessibles aux **personnes handicapées** et aux personnes à mobilité réduite. Nous engagerons **un programme de mise en accessibilité**, préparé avec une commission ouverte animée par un conseiller municipal en charge de l'accessibilité.
- Nous renforcerons les **opérations de maintenance** du patrimoine bâti, des voiries, des espaces publics et des espaces verts. Nous veillerons à l'entretien des chemins et de l'espace rural. Nous améliorerons les capacités d'interventions d'urgence et rapides des services municipaux. Nous optimiserons l'organisation des services pour apporter **un meilleur service** aux associations et aux habitants. Nous mettrons en place un dispositif d'astreinte pour les soirs et les week-ends.
- Nous mettrons en place un **système de signalement** par les habitants des dysfonctionnements, des dégradations et des problèmes constatés. Ces signalements seront traités dans les meilleurs délais. Un conseiller municipal sera en charge d'y veiller. Il assurera également le **suivi des travaux**, notamment ceux qui sont assurés sur la voie publique par des entreprises.
- La préservation et la qualité de notre cadre de vie dépendent aussi de chacun d'entre nous. Nous encouragerons et soutiendrons les **opérations de sensibilisation et de prévention**, en particulier quand elles seront menées par les associations.
- Le maire a une responsabilité particulière en matière de **sécurité et de salubrité publiques**. Nous veillerons à ce que ce pouvoir soit assuré pour un meilleur service aux administrés.

Préserver et valoriser un environnement exceptionnel

L'enjeu environnemental est désormais un enjeu planétaire, global, mais aussi local... Les communes ont un rôle important à remplir pour relever ce défi. Dans tous les domaines où elle peut intervenir, la gestion municipale doit viser l'excellence. Mais l'environnement Dompierrois n'est pas qu'un bien commun à préserver. L'espace rural et vallonné de notre commune constitue un de nos meilleurs atouts pour l'avenir.

Nous souhaitons faire de Dompierre une commune entreprenante et innovante en matière d'environnement.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008-2014

- Nous mènerons une **politique d'urbanisation maîtrisée**, moins consommatrice d'espace, respectant les paysages et limitant les besoins de déplacement au sein de la commune. Nous veillerons à organiser la cohabitation entre les différents espaces : zones d'habitat, de loisirs, zones dédiées aux activités économiques, zones naturelles, espaces verts...

- Nous réaliserons la **nouvelle station d'épuration**, dont la réalisation trop tardive est devenue urgente. Nous établirons un plan de réhabilitation des **réseaux d'assainissement** collectif. Nous étudierons les solutions d'assainissement **semi-collectifs** dans les gros villages, en concertation avec leurs habitants. Nous favoriserons le raccordement des maisons individuelles au réseau collectif. Nous rechercherons les moyens d'accompagner les travaux de mise aux normes des installations **d'assainissement individuel**. En collectif ou en semi-collectif, nous privilégierons des **systèmes écologiques d'épuration** des eaux usées.

- Les Dompierrois doivent bénéficier de **transports publics** organisés sur le Pays Yonnais, avec des lignes régulières et fréquentes vers La Roche-sur-Yon. Nous agirons dans ce sens. Par ailleurs, nous engagerons un programme de **voies piétonnes et cyclables**. Nous encouragerons les initiatives visant à **réduire l'usage de la voiture** (co-voiturage, auto-partage...).

- Nous améliorerons la **gestion des espaces verts**, en privilégiant la plantation d'espèces diversifiées et adaptées au milieu et le paillage des massifs. Nous viserons à réduire progressivement l'emploi des pesticides et à arroser avec des eaux de pluie récupérées.

- Nous établirons un **diagnostic énergétique** des bâtiments et équipements communaux. Nous veillerons à **réduire leurs consommations** par des pratiques quotidiennes plus économes. Nous privilégierons la réalisation d'équipements nouveaux répondant aux critères de **qualité environnementale**, utilisant si possible des **énergies renouvelables** et la récupération des eaux de pluie. Nous chercherons à **limiter l'imperméabilisation** des sols. En matière **d'éclairage public**, nous

chercherons à réduire, par des dispositifs plus écologiques, les consommations et la pollution lumineuse.

- Nous encouragerons la **réduction des déchets à la source**. Nous soutiendrons et valoriserons l'expérience innovante de la plate-forme de compostage de Margerie. Nous plaiderons pour le développement de **dispositifs financiers incitatifs**, bénéficiant aux communes et aux habitants qui réduisent le volume de leurs déchets. Nous soutiendrons les **initiatives innovantes** des acteurs locaux en matière de traitement et de valorisation des déchets (déchets ménagers, déchets verts, etc.).

- Nous préserverons les terres agricoles de la commune. Nous encouragerons **l'agriculture** Dompierroise en valorisant les producteurs locaux. Nous privilégierons, autant qu'il sera possible, un **approvisionnement** de la cantine municipale, du restaurant de l'établissement pour personnes âgées et du portage à domicile selon des **critères de qualité** et de saisonnalité, et si possible auprès des producteurs locaux.

- Dans le fonctionnement quotidien de la mairie, nous chercherons à privilégier, en nous appuyant sur le code des marchés publics, des **achats respectueux de l'environnement** ou issus du commerce équitable.

- Nous préserverons et valoriserons le **patrimoine naturel** de la commune. Nous ferons un inventaire des chemins, des haies, des espaces boisés et des arbres remarquables de la commune. Nous encouragerons le développement et l'entretien du réseau de sentiers boisés et bocagers Dompierrois.

- Nous veillerons, en concertation avec les entreprises, au respect des règles environnementales liées aux **activités économiques** (carrière de la Gilbretière, centrale d'enrobage, aérodrome...).

- Nous soutiendrons ou mènerons des **actions de sensibilisation et de responsabilisation** à la préservation de l'environnement. Nous aiderons à faire de la **Fête de la nature** un événement local mobilisateur et fédérateur.

Résoudre durablement les problèmes de déplacement et de sécurité

Les problèmes de circulation, de chaussées et de trottoirs sont un des éléments majeurs de la lassitude, parfois de l'exaspération, de nombreux Dompierrois. Cela donne une image qui n'est pas bonne à notre commune. Il faut y remédier. Ces problèmes ne vont pas se résoudre d'un coup de baguette magique. Avec le retard qui a été pris, cela demandera du temps, des moyens, de la réflexion.

C'est une raison de plus pour que nous nous en occupions sérieusement.

NOS OBJECTIFS

- Nous établirons un programme pluri-annuel de **réfection des trottoirs, des chaussées et des espaces publics dégradés**. Une attention particulière sera portée à la qualité des cheminements pour les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite. Les habitants seront associés à la préparation et à la mise en œuvre de ce programme. Il sera réalisé en tenant compte de l'ensemble des quartiers.

- Dans le même esprit, il sera établi un plan pour la **suppression des points noirs** de la commune, en matière de circulation et de sécurité (carrefours, voies dangereuses...). Il fera également l'objet d'une concertation et d'une programmation.

- Profitant de la perspective du contournement, nous engagerons **une réflexion sur la traversée du bourg** et sur les liaisons entre les quartiers et le centre bourg. Comme dans un certain nombre d'autres communes qui ont bien réussi cet exercice difficile, les objectifs visés seront d'améliorer la circulation, de faciliter l'accès aux commerces et aux services, et de rehausser l'image de notre centre bourg, et donc de la commune toute entière.

- Nous veillerons à ce que **le contournement** offre des solutions pour une meilleure desserte des quartiers. Nous informerons les Dompierrois sur l'avancement de ce dossier, et cela tout au long du projet.

- Nous établirons un diagnostic précis et objectif des problèmes qui demeurent ou qui ont été créés par les **aménagement réalisés sur la RD 37 à La Berthelière**. Ce diagnostic associera les riverains, les habitants des 3 villages concernés (Joueries, Créancière et Berthelière), et les Dompierrois usagers de la RD 37. Un plan d'amélioration sera élaboré et chiffré. Un diagnostic des problèmes liés au **rehaussement de la rue de la Martinière** sera réalisé.

- Nous nous rapprocherons sans tarder du service des routes du Conseil Général qui conduit une étude de sécurisation et d'apaisement de **la RD 37 entre Dompierre et La Roche**. Nous veillerons à ce que les difficultés rencontrées par les Dompierrois sur cette voie soient portées à la connaissance de ces services et prises en compte (carrefours dangereux de Moulin Neuf,

La Morelière et La Coutancière en particulier).

- Nous porterons une attention particulière aux conditions de circulation, de déplacement et de sécurité dans le **secteur rural** de la commune, en particulier dans les zones agglomérées.

- Pour l'urbanisation future, nous veillerons à ce que les questions d'accès (routier, piéton et cycliste) et de sécurité soient étudiées avant la **réalisation des lotissements**.

- Nous souhaitons améliorer la **sécurité des accès aux deux écoles, publique et privée**. Une réflexion sera menée en concertation avec ces établissements, les associations de parents et les usagers. Elle portera sur les aires de stationnement, sur les cheminements piétons et cyclistes et sur les dispositifs d'accompagnement qui pourraient être mis en place (adultes sécurisant les entrées et sorties d'école, pédibus, vélobus...). La municipalité soutiendra les initiatives et expérimentations qui pourraient être nécessaires.

- Nous souhaitons favoriser le développement des possibilités de déplacement piéton et cycliste. Nous nous attacherons, pour commencer, à sécuriser le **déplacement des enfants et des jeunes** vers les zones de loisirs, vers les écoles et vers les arrêts de bus pour les collèves. Nous relancerons, auprès de la communauté de communes, le dossier de la **voie cyclable entre Dompierre et La Roche-sur-Yon**.

- Nous souhaitons améliorer la **qualité et les possibilités de stationnement**. Dans les lotissements et les différents quartiers, nous examinerons les difficultés qui seront soulevées par les riverains. Dans le centre bourg, nous nous attacherons à faciliter le stationnement à proximité des services et des commerces.

- Nous faciliterons le guidage des Dompierrois et de nos visiteurs, en améliorant le **dispositif de jalonnement et de signalétique**, vers l'ensemble des services, des commerces, des entreprises, des zones d'activités et des villages. Les difficultés liées à la dénomination des rues et à la numérotation des habitations seront étudiées à la demande des riverains.

Notre commune au service de tous et de chacun

Notre choix de vivre dans une « commune à la campagne » ne nous met pas à l'écart d'un monde qui bouge. Pas plus que cela ne met les 4200 Dompierrois à l'abri des difficultés de la vie. Chaque Dompierrois doit pouvoir compter sur une commune chaleureuse et attentionnée face aux difficultés, et sur une commune dynamique et moderne en matière de développement de services.

Nous souhaitons que Dompierre soit une commune solidaire et volontaire.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008-2014

- Nous renforcerons **l'accueil et l'information** dans les services municipaux. Nous étudierons la création d'un espace d'information et de service public, du type « **Maison de services publics** ». Cet espace, à concevoir en lien avec les associations, permettra aux Dompierrois d'obtenir toutes les informations dont ils ont besoin et facilitera leurs démarches administratives.

- Nous souhaitons que chaque Dompierrois, puisse **accéder aux services** dont il a besoin, quelles que soient sa situation, ses capacités et ses difficultés. Nous porterons une attention particulière aux **problèmes d'emploi et d'insertion**, que nous traiterons en lien avec les associations, les services sociaux et la communauté de communes.

- **Les jeunes** sont la chance de notre commune. Ils doivent être écoutés et considérés. Nous prendrons en compte **leurs besoins** globalement : accès à un logement locatif, emploi et insertion, loisirs, sports, culture, santé, déplacements, participation à la vie et à l'animation de la commune... Nous étudierons une nouvelle implantation pour **le Foyer des jeunes**. Nous soutiendrons les lieux proposant des **activités** à destination des jeunes (bar sans alcool, billard, espace multi-médias...).

- Chaque futur retraité ou retraité doit pouvoir envisager de **vivre sa retraite à Dompierre**. Cela nécessitera d'être attentifs aux besoins des retraités et pré-retraités en matière d'habitat, de commerces et de services de proximité, d'accessibilité et de déplacement, de loisirs, d'utilité sociale et de participation à la vie de la commune. La municipalité travaillera étroitement avec les **associations de retraités** existantes et relancera **le Conseil des sages**, supprimé il y a quelques années.

- Nous favoriserons le **maintien à domicile** des personnes âgées, en lien avec l'ADMR notamment, et soutiendrons le développement de nouveaux services. Nous encouragerons la **coordination des professionnels** intervenant au bénéfice des personnes âgées. La **maison de retraite** connaît des difficultés liées à son faible nombre de places (26). Nous renforcerons les moyens pour améliorer le « **projet de**

vie » de cet établissement, et nous rechercherons, en lien avec nos partenaires financiers, des solutions durables permettant d'obtenir une bonne qualité du service apporté aux résidents et à leurs familles.

- En matière de santé, nous serons ouverts à un partenariat avec les professionnels et associations de santé de la commune. Nous étudierons avec eux comment **améliorer l'offre de soins et de santé** à Dompierre. Nous soutiendrons les actions de **prévention** et de promotion de la santé conduites par les associations. Nous soutiendrons les actions des associations **caritatives et humanitaires**.

- Nous mettrons en place une **Commission ouverte « personnes handicapées »** chargée d'accompagner notre action en ce domaine. Nous respecterons, dans la mesure du possible, l'obligation d'emploi de personnes handicapées au sein des services municipaux.

- Les **actes d'incivilité** perturbent la vie quotidienne et génèrent du repli sur soi. Nous favoriserons des réponses nouvelles, plurielles et graduées, alliant dialogue, prévention, médiation et dissuasion.

- Nous agirons pour rattraper le retard de notre commune en matière de services. Nous influencerons auprès de la communauté de communes pour que des **transports publics** réguliers soient organisés vers La Roche-sur-Yon. Nous interviendrons auprès des opérateurs **internet** et de **téléphonie mobile** pour obtenir un **dégroupage** total et la couverture entière de Dompierre, et l'accès à une offre égale à celle des autres communes. Nous serons ouverts aux expériences de **télétravail**, en lien en particulier avec des administrations importantes. Nous réexaminerons le dossier de **l'alimentation en gaz** de la commune, afin d'obtenir une meilleure desserte, avec le souci de l'équité entre les Dompierrois.

- Nous sommes résolus à **conserver le bureau de Poste** de Dompierre. Nous nous opposerons fermement à sa disparition. La Poste doit retrouver sa place dans la redynamisation de notre centre bourg, témoin de la vitalité de notre commune.

Pour l'éducation et les loisirs de nos enfants

A Dompierre comme ailleurs, le mode de vie des familles s'est très largement modifié. La commune, sans se substituer à la responsabilité parentale, doit porter une attention particulière à l'éducation et aux loisirs des enfants. Les familles doivent pouvoir trouver des réponses leur permettant d'assumer leur vie active et quotidienne. Les enfants Dompierrois doivent pouvoir être accueillis, dès le plus jeune âge, dans des lieux de socialisation porteurs de valeurs collectives et en mesure de les aider dans la construction de leur personnalité.

C'est le fil conducteur des actions que nous développerons dans le domaine de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse.

NOS OBJECTIFS

- Nous souhaitons que les familles Dompierroises puissent trouver les solutions adaptées pour la garde de leurs enfants de **moins de 3 ans**. Nous étudierons les besoins d'extension des **plages horaires** (plus tôt le matin, plus tard le soir) du Multi-accueil, et d'augmentation du **nombre de places**. Nous engagerons à cet effet sans tarder un travail avec la CAF et l'association La Farandole, et nous adapterons le Contrat Enfance Jeunesse. Nous souhaitons pouvoir affecter, dans les meilleurs délais, l'ensemble des locaux actuels à **l'usage unique du multi-accueil**.

- La situation du **Centre de loisirs** n'est pas acceptable. Les locaux partagés avec le Multi-accueil pénalisent l'une et l'autre de ces activités. Son hébergement partiel et précaire dans les locaux de l'Accueil périscolaire, qui vient de débiter, est une solution qui ne peut satisfaire à l'exigence d'un service de qualité. Nous étudierons la possibilité de transformer les locaux de l'Accueil périscolaire en un « **Pôle enfance** », qui sera adapté aux accueils du matin et du soir et aux loisirs des mercredis et des vacances. Sa conception tiendra compte des besoins des enfants, qui sont différents sur les temps périscolaires et sur leurs temps de loisirs.

- Les besoins de garde et de loisirs sont très importants. **Nous souhaitons agir vite**. Pour cela, nous nous engageons à privilégier dans un premier temps **un meilleur emploi et une adaptation des lieux existants**, option plus rapide et plus économe. Une réflexion sur des solutions à plus long terme sera engagée parallèlement.

- Afin d'**anticiper et programmer la réalisation d'équipements futurs**, nous nous appuyons sur des données objectives et fiables. Nous ferons réaliser une étude prospective sur les besoins à venir, tenant compte de l'évolution démographique de notre commune et des prévisions de croissance. Cette réflexion concernera les besoins en matières d'accueil et de garde, de loisirs, d'accueil des jeunes et d'équipements scolaires et périscolaires.

- Les **Assistants maternelles** concourent largement à la qualité de l'accueil des enfants de moins de 3 ans à Dompierre. En lien avec leur association, nous étudie-

rons la possibilité de mettre un **lieu-relais** à leur disposition, pour les temps d'échange professionnel dont elles ont besoin et pour des temps d'accueil collectif des enfants dont elles assurent la garde. Nous veillerons à ce que la **Maison de services publics** informe les familles sur l'ensemble des moyens existant à Dompierre.

- En matière d'éducation, de temps périscolaires et de loisirs, nous soutiendrons les **projets éducatifs** ainsi que **la formation**, la qualification et la reconnaissance des professionnels. En lien avec nos partenaires financiers, nous établirons un **diagnostic des tarifs** du centre de loisirs, de l'accueil matin et soir et du restaurant scolaire, avec l'objectif d'en réduire le coût pour les familles.

- Nous assurerons un **dialogue régulier avec les écoles publique et privée**, avec leurs responsables administratifs et avec leurs associations. Nous maintiendrons **un fort niveau d'appui** au fonctionnement et aux projets des écoles, et **nous soutiendrons leurs associations** de parents. Nous assurerons la responsabilité communale de **parfait entretien de l'école Pierre Menanteau**. Dans le cadre de notre programme « déplacement et sécurité », nous faciliterons et sécuriserons **l'accès aux deux écoles**, nous soutiendrons le **transport scolaire** et améliorerons l'accès aux arrêts des bus allant vers les collèges.

- Nous étudierons, en lien avec nos partenaires financiers, avec les enseignants, les associations de parents et les parents, la possibilité de renforcer les temps **d'aide aux devoirs et d'accompagnement scolaire**. Nous agirons pour l'éducation citoyenne, en accompagnant le **Conseil Municipal des Jeunes**.

- Nous considérerons les temps de **restauration scolaire** comme étant à la fois des temps de pause et d'éducation et soutiendrons les professionnels dans leur action. Nous chercherons à réduire le coût du service pour les familles et nous améliorerons la lisibilité de la facturation.

La vie associative, la culture et le vivre ensemble

85% de la population active de Dompierre travaillent à l'extérieur de la commune. Les Dompierrois ne veulent pas d'une commune dortoir. Ils veulent une commune qui vive, des habitants qui se rencontrent, agissent, se divertissent, se cultivent, s'ouvrent aux autres, se plaisent à vivre ensemble. La vie associative, les échanges entre les générations, la culture, l'histoire et le patrimoine, l'éveil au monde, sont les ciments de cette vie et de cette identité communes à construire.

C'est ce que nous voulons pour Dompierre.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008 - 2014

• **Les associations** ont un rôle essentiel. Nous nous engageons à **respecter leur autonomie**, à les considérer comme des partenaires. Nous leur assurerons un **traitement équitable**, avec une **transparence** sur les financements attribués et les aides apportées par la municipalité. Un dossier type de demande de **subventions** sera mis en place. Des **conventions** de délégation ou de missions d'intérêt général pourront être conclues.

• Les équipements actuels ne permettent pas à la vie associative de s'exercer et de se développer dans des conditions satisfaisantes. Nous étudierons l'installation du **Centre social** dans de meilleurs locaux, et nous réaliserons une « **Maison des associations** ». Dans l'attente, nous simplifierons et améliorerons la gestion des salles. La salle Magaud est devenue insuffisante compte tenu du nombre et de l'ampleur des manifestations. Nous programmerons la **construction d'une Salle des fêtes**, avec le souci de la qualité, de la durabilité et d'une bonne gestion financière. Nous proposerons aux Dompierrois de réfléchir avec nous à la destination future du **Domaine de la Cure**, qui appartient au patrimoine communal.

• Nous favoriserons le développement d'actions, de **lieux et d'espaces pour les jeunes**, en complément à un nouveau **Foyer des jeunes**. Nous encouragerons le développement des activités pour **les retraités**, ainsi que les actions inter-générationnelles.

• Dans quelque domaine que ce soit, la municipalité n'a pas vocation à agir en lieu et place des associations. Nous donnerons la **priorité aux initiatives des associations**, sur la base d'un partenariat clair et accepté. Nous entretiendrons un **dialogue régulier** avec les associations. Nous étudierons, en lien avec le milieu associatif, l'intérêt de mettre en place un **comité des fêtes** ou un comité d'animation.

• Nous développerons des **moyens d'appui** à la vie associative, sur le plan logistique et administratif. Nous mettrons en place un **dispositif d'astreinte** du soir et des week-ends pour résoudre les problèmes matériels et de sécurité. Un **conseiller municipal** sera en charge de l'appui technique et matériel aux manifestations associatives. Nous encourageons la **mutualisation des**

moyens entre les associations (information, travail administratif, mini-bus...).

• Nous encouragerons les initiatives des associations et des habitants pour créer des **temps de rencontres et d'échanges**, à l'exemple des fêtes de quartier et de la « Fête des voisins ». Nous veillerons à ce que ces temps soient des moyens d'intégrer les **nouveaux arrivants** dans la commune.

• Nous souhaitons faire de **la culture** un élément de valorisation, de communication et d'**attractivité** de la commune. Nous voulons aussi qu'elle soit un moyen pour le **développement personnel et collectif** de l'ensemble des habitants.

• Nous développerons **l'accès à la culture** par des **tarifs** plus accessibles (Bibliothèque notamment), par le soutien aux **associations culturelles locales**, par des expositions temporaires. Nous favoriserons une **offre culturelle nouvelle**, en matière de médias et d'outils numériques, de cinéma, de lecture, de culture scientifique et de pratiques émergentes des jeunes. Nous encouragerons les **échanges culturels et linguistiques**, notamment à travers le comité de jumelage, ainsi que **l'implication des écoles** dans la vie culturelle locale.

• Pour renforcer l'attractivité de la commune, nous élargirons l'impact des **manifestations culturelles existantes** (Fête de la musique, Dompierre sur Art, Visions d'artistes...). Nous valoriserons les **expressions artistiques locales**. Parallèlement, **nous établirons des partenariats** avec les communes voisines sur des actions culturelles spécifiques, en facilitant notamment les **déplacements**. Nous encouragerons l'implication des associations dans le mouvement des « **Dompierre de France** ».

• Nous souhaitons conserver et **valoriser le patrimoine** historique, architectural et paysager de la commune. Nous développerons l'espace dédié à ce patrimoine au sein de la **Bibliothèque**, et nous favoriserons une programmation culturelle qui le valorisera. Nous entretiendrons la **mémoire de la Résistance**, et nous en ferons la promotion.

La place essentielle du sport pour le mieux être, l'éducation et le lien social

Le sport et la pratique sportive représentent un des meilleurs témoins de la vitalité de l'engagement bénévole, de l'intérêt porté à l'éducation et à la formation des jeunes, de la qualité de la vie et du caractère entreprenant et volontaire de la commune. Notre commune est forte d'associations sportives locales appréciées et reconnues. Dynamiques, elles souffrent d'équipements vieillissants ou insuffisants. L'augmentation très forte de la population exige de les aider à faire face à une demande qui s'accroît et qui se diversifie.

Nous accorderons au sport toute la place et les moyens qu'il mérite, dans notre commune en plein développement.

NOS OBJECTIFS

• Partie intégrante et fondamentale de la vie associative, les **associations sportives** bénéficieront de l'attention, du respect et de la transparence dus à toutes les associations. **Nous les accompagnerons** dans leur fonctionnement et leur développement. Un conseiller municipal sera leur **interlocuteur direct**. Nous tiendrons une **assemblée annuelle** de l'ensemble des associations sportives Dompierroises.

• Les équipements sportifs de Dompierre sont vétustes et insuffisants. Nous nous engageons à **rénover la Salle de sports** de la rue du Moulin, qui ne présente pas les conditions minimales de confort et de sécurité, et pénalise la vie des clubs qui l'utilisent. Nous construirons un **nouvel équipement omnisports** sur le site de la Braconnière. Il sera intégré dans le projet plus global du **complexe sportif**.

• Nous renforcerons les moyens des clubs et le développement de la pratique sportive par la création d'un **poste d'éducateur sportif diplômé**, qui interviendra également auprès des écoles. Nous aiderons les associations à former et **professionnaliser leurs éducateurs** (participation au financement de stages par exemple).

• Dans les plus brefs délais, nous réunirons l'ensemble des associations sportives pour une **mise à plat de leurs besoins** spécifiques en matière de locaux, de logistique et d'appui à leur fonctionnement. Nous nous engageons à y répondre de manière équitable, sur la base d'une **programmation échelonnée et transparente**.

• Nous voulons développer **l'accès aux sports et à la pratique sportive**, quels que soient les disciplines et les niveaux, de la découverte et du loisir à la compétition de haut niveau. Nous faciliterons les **déplacements du mercredi et du week-end**. Nous encouragerons les associations à mettre en place des

actions de **sport-découverte, de sport-loisir et de sport-santé**, notamment, pour les enfants et les jeunes, pendant les vacances scolaires.

• Nous souhaitons que les Dompierrois puissent pratiquer dans leur commune le ou les sports de leur choix. Afin de mieux **anticiper et dimensionner les équipements à réaliser**, nous questionnerons l'ensemble des habitants, en lien étroit avec les associations, sur leurs attentes en matière de **développement de sports nouveaux** sur notre commune. Nous nous attacherons notamment aux besoins des **jeunes** et des **retraités**.

• Nous tiendrons compte de cette étude pour la réalisation de **l'équipement omnisports** de la Braconnière. Il devra pouvoir répondre et s'adapter **aux besoins des années à venir**. Nous privilégierons une architecture simple, avec le souci d'économie et de qualité environnementale. Le **complexe sportif** intégrera la requalification des équipements du **stade de foot**. Nous en favoriserons l'accès, depuis le bourg, par des **cheminements piétons et cyclables**. A terme, le complexe sportif bénéficiera du **contournement** en matière d'accès et d'attractivité.

• Nous assurerons **l'entretien et la maintenance** des équipements sportifs de la commune. Les clubs bénéficieront d'un **dispositif d'astreinte** pour les interventions d'urgence du soir et des week-ends. Nous étudierons la possibilité de créer un poste de **concierge** sur le site du complexe sportif.

• Nous renforcerons l'image de « **Dompierre commune sportive** », à travers le soutien, en lien avec les associations sportives locales, à des manifestations sportives de dimensions régionale, nationale, voire internationale. Nous appuierons les associations dans leur recherche de **sponsors**.

Promouvoir un développement économique respectueux du cadre de vie et producteur de richesse

Alors que la population de notre commune a augmenté de 1000 habitants en quelques années, le nombre d'emplois créés dans la même période ne dépasse pas quelques dizaines. Or il n'y a pas de développement équilibré sans économie, sans création d'emplois, sans création de richesse. Notre commune a besoin d'entreprises, de services, de commerces, d'artisans.

Nous mènerons l'action volontariste dont Dompierre a besoin.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008 - 2014

- Dompierre doit prendre conscience de ses atouts : une démographie positive, et une **situation géographique exceptionnelle**, sur un des principaux axes du développement économique de la Vendée, dans un département et une région qui bougent. Demain, le **contournement** de Dompierre, en nous reliant aux grands itinéraires vendéens, améliorera encore le positionnement stratégique de notre commune et notre **attractivité**. Nous ferons en sorte que la commune et ceux qui souhaitent entreprendre puissent **en tirer le meilleur parti**.

- **Le commerce** Dompierrois souffre de la difficulté d'accès dans le centre bourg qui, du fait de l'urbanisation, se trouve à l'écart des circuits quotidiens d'une bonne partie des habitants. Il est nécessaire de le soutenir et le renforcer par un **plan de circulation** plus fluide, du **stationnement** mieux conçu, et l'accueil de **nouveaux commerces** et de **services de proximité** qui se renforceront mutuellement.

- Les artisans participent à la dynamique économique, ils offrent des services aux habitants et contribuent à l'animation de la commune. Quand leur type d'activité le permet, ils ont leur place à proximité du bourg. Nous développerons les possibilités **d'accueil d'entreprises artisanales** dans les zones de Luneau et du Moulin de la Braconnière.

- Nous établirons des **relations régulières** avec l'ensemble des **acteurs économiques** de la commune. Nous définirons par convention les modes de relations réciproques entre la municipalité et l'Association des commerçants et artisans de Dompierre (ACAD). Les commerçants de la commune seront étroitement associés au projet de redynamisation commerciale du centre bourg. Un **conseiller municipal** sera leur interlocuteur direct. Par ailleurs, les commerçants seront informés suffisamment tôt de la réalisation de travaux susceptibles de perturber leur activité.

- Nous appuierons le **développement du commerce**, autour du pôle central constitué par la Place de la Résistance, sur l'ensemble de l'axe de **la rue du Vieux**

Bourg, depuis la Place du Prieuré jusqu'au carrefour de l'**ancien restaurant Art'Solo**. Nous regrettons la fermeture de ce restaurant. Nous ferons étudier par un juriste l'arrêté municipal de préemption qui a entraîné sa fermeture, pour évaluer la possibilité de restituer cet équipement, sous une forme à déterminer, à la vie commerciale du centre bourg. Nous renforcerons **l'attractivité** du centre bourg par le développement de fonctions d'accueil, d'information et d'aide administrative.

- Nous établirons un **diagnostic des besoins et attentes** des Dompierrois en matière de commerces de proximité. Nous vérifierons notamment quelques hypothèses et propositions que nous ont faites les Dompierrois : charcuterie, boucherie, traiteur, poissonnier, marché hebdomadaire ou mensuel, hôtel restaurant...

- Nous améliorerons la **signalisation** de l'ensemble des **commerces**, ainsi que celle des zones d'activités. Nous **améliorerons la qualité et l'attractivité** des zones artisanales et des zones de l'Eraudière et du Séjour, ainsi que leur identification en tant que zones implantées sur la commune de Dompierre. Nous agirons pour l'accès de toutes les entreprises au **très haut débit**. Nous **développerons les zones d'activités** en fonction d'objectifs que nous fixerons, et nous anticiperons la réflexion pour tirer le meilleur parti du contournement.

- Un conseiller municipal spécialement en charge de l'agriculture et du secteur rural sera l'interlocuteur direct des **exploitants agricoles**. Nous préserverons les espaces agricoles de la commune, et soutiendrons les **producteurs locaux**. Nous informerons et associerons les agriculteurs dans le suivi du dossier du **contournement**. Nous veillerons particulièrement à en limiter l'impact sur l'activité agricole.

- Nous engagerons une réflexion sur les axes de développement du **tourisme vert** dans notre commune, en association avec les acteurs économiques concernés.

Dompierre-sur-Yon, une commune active, partenaire et exigeante

Aujourd'hui, un certain nombre des actions nécessaires au développement de notre commune pourrait être traité plus efficacement en intercommunalité. Notre commune de Dompierre a la chance d'être incluse dans plusieurs espaces de vie et de projets : la Communauté de communes du Pays Yonnais, le Pays Yon et Vie et le canton des Essarts. C'est une chance à saisir, car ensemble, nous serons plus forts. L'action des communes s'inscrit également dans un environnement d'institutions, de collectivités et d'organismes, dont les missions sont de soutenir les communes, techniquement ou financièrement.

Nous mobiliserons l'ensemble de ces moyens au bénéfice de notre commune.

NOS OBJECTIFS

• Nous voulons que Dompierre devienne une commune **moteur et fer de lance** d'une intercommunalité active, au service des habitants. Nous considérons **l'intercommunalité** comme un bon niveau de gestion des projets structurants, qui doit respecter l'identité et l'autonomie des communes. L'intercommunalité ne doit pas être un alignement sur un modèle quel qu'il soit, ni une uniformisation. Dans l'intérêt de Dompierre, nous nous y investissons, et **nous y ferons respecter notre commune.**

• Le **transport public** est un enjeu fort pour notre commune. La mise en place de lignes régulières entre Dompierre et La Roche-sur-Yon ne pourra se faire que dans le cadre du Pays Yonnais. Pour cela, les communes doivent attribuer cette compétence à leur structure de coopération intercommunale. Jusqu'à présent, la commune de Dompierre y a été défavorable. Une fois élus, **nous convainçons nos partenaires** de déléguer cette compétence et de mettre en place un véritable réseau de transports inter-urbains.

• Nous souhaitons également que le Pays Yonnais soutienne davantage les communes en matière **d'habitat**, notamment pour répondre aux besoins de logements locatifs, ainsi qu'en matière de **développement économique**. Nous souhaitons également que la communauté de communes soutienne, comme c'est le cas ailleurs, la création de **crèches inter-entreprises**, pouvant bénéficier aux familles Dompierroises, particulièrement au nord de La Roche-sur-Yon.

• Nous mobiliserons également les moyens du Pays Yonnais pour l'aménagement **de nos deux vallées**, pour l'amélioration de la gestion des **déchets** et pour l'accompagnement de la réhabilitation des installations **d'assainissement individuel**. Outre nos coopérations

intercommunales au sein du Pays Yonnais, nous développerons nos partenariats avec les communes des **cantons des Essarts** et du **Poiré-sur-Vie**. En effet, Dompierre doit tirer parti de sa position pivot au carrefour de plusieurs territoires.

• Nous chercherons à développer, avec les communes environnantes, des **coopérations renforcées** en matières de jumelages, de loisirs, de jeunesse, de sport et de culture. La réalisation du contournement, ainsi que la proximité du village de la Girardière, nous amèneront à tisser des relations plus étroites avec la commune de **La Ferrière**.

• Avec 22 autres communes du Pays Yonnais et du canton du Poiré, nous formons le **Pays Yon et Vie**, dont la raison d'être est de coordonner l'action de nos communes pour un **développement cohérent et équilibré** de notre territoire. Déjà engagés depuis 5 ans dans cette structure en tant qu'acteurs socio-économiques, nous y poursuivrons, en tant qu'élus, notre implication au bénéfice de notre commune et de notre territoire.

• La municipalité de Dompierre sera un partenaire actif au sein de son **environnement public et institutionnel**. Nous nous inscrirons, à chaque fois que ce sera bénéfique à la commune, dans les programmes d'actions européens, de la région et du département, et dans les dispositifs sociaux et éducatifs de la Caisse d'Allocations Familiales. Nous développerons notre partenariat avec le Conseil Général, notamment avec son service en charge des routes, ainsi qu'avec le Conseil Régional. Nous établirons des relations constantes et fiables avec les partenaires habituels des communes, tels que les chambres consulaires, le CAUE, Vendée Expansion, Oryon, le Sydev...

NOTRE CONTRAT 2008-2014

Une collectivité, des élus et des services bien organisés et mobilisés

Faire beaucoup avec des moyens limités, c'est le défi posé à nos petites communes, et par conséquent à leurs élus. C'est paradoxal, mais il est plus difficile d'être élu à Dompierre que dans des communes beaucoup plus grandes et qui disposent de moyens beaucoup plus étoffés. Dompierre a besoin d'élus municipaux compétents et riches de leur expérience, ainsi que de services motivés et bien organisés.

Philippe Gaboriau, en tant que maire responsable de la bonne administration de la commune, mobilisera, soutiendra et accompagnera l'ensemble de son équipe d'élus et de ses services.

NOS OBJECTIFS

NOTRE CONTRAT 2008 - 2014

- Il n'y a pas de bon ouvrier sans bons outils. L'outil principal est **la Mairie**. C'est la « maison commune » des habitants. C'est aussi le lieu où l'équipe municipale travaille, reçoit, écoute et décide, et où les services participent à l'administration de la commune. Avec la collaboration de la **Directrice générale des services**, et au regard de son expérience passée, nous établirons un état des lieux fonctionnel des locaux. Nous recueillerons également **auprès des usagers** leur avis sur l'accueil et la configuration des locaux. Nous procéderons aux aménagements et réorganisations nécessaires, en nous appuyant sur nos compétences techniques internes pour ne pas engager de nouvelles dépenses.

- Quand il a composé son **équipe**, Philippe Gaboriau a pris soin de **diversifier** les origines, les âges, les expériences, les centres d'intérêt et les compétences. C'était la meilleure assurance de disposer d'une équipe **représentative et complémentaire**. C'était aussi l'assurance de disposer d'élus, qui seront, tous et chacun, capables d'apporter leur pierre à l'édifice que nous vous proposons de construire avec nous. Si **notre liste est jeune**, une attention particulière a été néanmoins portée à la **présence de retraités**, qui accorderont un temps précieux au service de la commune. Les conseillers municipaux seront **responsabilisés** chacun sur leur domaine, sous l'autorité du maire.

- Lors du premier conseil municipal, Philippe Gaboriau proposera à son conseil de voter la création de **8 postes d'adjoints**. Ces adjoints recevront ensuite des délégations du maire. Leurs attributions porteront sur les principales **priorités de notre projet**, en matières d'éducation, d'enfance, de jeunesse et de solidarité, de vie associative et sportive, de culture, d'environnement, d'urbanisme et de cadre de vie, de déplacements et de circulation, de développement

économique, de finances et de ressources humaines...

- **La qualité des services municipaux** est, après celle de l'équipe municipale, une condition essentielle pour une bonne conduite des affaires communales. Dans notre commune, les charges financières qui y sont liées représentent environ 45% de notre budget de fonctionnement. Il ne faut pas voir dans cette situation un frein aux capacités de développement de notre commune. Bien au contraire. C'est un atout important, pour peu qu'il soit optimisé et qu'il corresponde bien aux enjeux auxquels nous devons faire face.

- Le maire veillera, avec la Directrice des services, à **adapter l'organisation administrative** pour répondre au mieux au projet qu'auront décidé les Dompierrois. Nous élaborerons une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Selon les besoins, en lien avec les agents, nous engagerons un plan de **formation**.

- Des agents municipaux en situation précaire vivent mal et ne sont pas en situation de pouvoir donner leur maximum. Nous établirons un état des lieux de la situation du personnel, et nous fixerons des objectifs en matière de **résorption de la précarité**.

- La vie municipale et administrative de notre commune ne pourra bien fonctionner que dans la confiance. Nous renforcerons le **dialogue social** au sein des services municipaux, d'une part en nous appuyant sur les syndicats et les instances paritaires, et d'autre part en développant une **écoute** attentive de chaque situation individuelle.

- En appui à un adjoint en charge du personnel, une conseillère municipale sera responsable du dialogue social et de la **communication interne**.

Des dépenses et des ressources maîtrisées

Comment allez-vous faire pour réaliser tout ce dont Dompierre a besoin ? C'est une question qui a souvent été posée lors de nos nombreuses discussions avec les Dompierrois. Les gens que nous avons rencontrés nous ont parlé de leurs besoins, de leurs attentes. Nous avons échangé avec eux sur leur vision de la commune. « Faites quelque chose de Dompierre », nous a-t-on souvent dit. Nous avons rencontré des Dompierrois pleins d'ambition et d'envie pour Dompierre, mais en même temps, toujours, des Dompierrois qui ont une vision réaliste, des exigences raisonnées et la préoccupation constante d'une saine et économe gestion financière.

Nous aurons le souci permanent de l'usage que nous ferons de l'argent de nos administrés.

NOS OBJECTIFS

• **Le budget** de la commune est la traduction de la politique municipale. Il comporte deux sections : la section de **fonctionnement**, et la section **d'investissement**. Chacune d'elles est composée de recettes et de dépenses. L'adoption du budget par le conseil municipal, en début d'année, est une décision qui autorise la commune à engager des **dépenses** et qui identifie l'origine et le montant prévisionnel des **recettes**. Le budget doit être équilibré et sincère. Il doit reposer sur des données financières fiables. Pour cela, **nous ferons réaliser en début de mandat un audit financier** reposant à la fois sur les données des services de l'Etat et sur une approche prospective réalisée par un cabinet indépendant.

• Nous mettrons en place une **politique de maîtrise de la gestion financière**, en particulier de l'épargne et de la charge de la dette. Nous veillerons à la parfaite **information financière** des administrés.

• **Nous maîtriserons le budget de fonctionnement** de la commune, en assurant le meilleur service quotidien, au meilleur coût. Nous contrôlerons l'augmentation des **dépenses de personnel** par une politique d'optimisation des ressources humaines. Nous mettrons en place un dispositif de **contrôle de gestion**, appuyé sur des ratios de gestion en matière d'entretien et de maintenance des bâtiments communaux et des espaces publics (voirie, chemins, espaces verts, espaces naturels, mobilier urbain...).

• Nous assurerons un parfait **entretien du patrimoine** communal, source d'économies sur le long terme. Nous reconcevrons la **consommation énergétique** des bâtiments communaux, dans un double but environnemental et d'économies dans les dépenses de fonctionnement. Nous rechercherons toutes les **économies financières** possibles, en particulier par des pratiques quotidiennes plus économes. Nous travaillerons à la **tarification** des services communaux, afin de

rechercher une meilleure adéquation entre service rendu, solidarité sociale et coût.

• **Nous investirons à bon escient**, pour assurer le développement harmonieux de la commune et la doter des **équipements et infrastructures** nécessaires à la qualité de vie locale, à court, moyen et long termes. Nous privilégierons, à chaque fois que ce sera possible, l'amélioration et le développement de **lieux existants** et nous préserverons le patrimoine. Nous mettrons en place un **plan pluriannuel d'investissement** qui permettra de prioriser et programmer la réalisation des équipements annoncés dans notre programme.

• Nous privilégierons la construction d'équipements bien conçus, **économiques en ressources** (espace, eau, énergie). Pour les gros projets, nous aurons recours à des « **concours de maîtrise d'œuvre et d'architecture** », pour réaliser des projets de qualité, tant sur le plan architectural que sur celui du coût global. Nous assurerons un **suivi** constant auprès des entreprises réalisant **des travaux** pour la commune, pour obtenir des prestations de qualité et durables, qu'il s'agisse d'espaces publics, de voiries ou de bâtiments.

• En matière de recettes, **nous maîtriserons la pression fiscale** sur les habitants, ainsi que la fiscalité des entreprises pour ne pas créer de difficulté économique. Nous dynamiserons les ressources de la commune par une politique active de **développement économique**. Nous rechercherons des partenariats plus importants avec les autres collectivités locales et structures de coopération intercommunales, très en amont des dossiers afin de se donner des chances de **financements croisés**.

• Philippe Gaboriau s'entourera **d'une équipe** d'adjoints et de conseillers dédiée à l'économie, au commerce, aux finances, aux ressources humaines et au contrôle de gestion.

NOTRE METHODE, NOS ENGAGEMENTS

Nous avons préparé ce projet pour Dompierre en faisant la plus large place à l'écoute et à la discussion avec les Dompierrois. Vous nous avez souvent dit « Continuez comme ça quand vous serez élus ». Nous nous engageons à être des élus accessibles, respectueux et au service de chacun. Nous nous engageons à écouter, à répondre, à dialoguer, à informer, à associer.

POUR DOMPIERRE, POUR TOUS, AVEC TOUS

- Nous nous engageons à ce que chaque Dompierrois s'adressant à la Mairie, et dans tout lieu municipal, reçoive un accueil respectueux et une information appropriée, et que sa demande soit écoutée. □ Nous répondrons à chaque courrier adressé en mairie, dans les délais les plus courts possibles. □ Le suivi des courriers et des demandes sera assuré par un conseiller municipal spécialement chargé du lien avec les autres élus et avec les services municipaux. □ Une conseillère municipale sera en charge de la qualité de l'accueil.
- Chaque candidat de la liste « Pour Dompierre, avec vous », s'engage personnellement à avoir, en tant qu'élu, une écoute attentive de chaque habitant de la commune. □ Nous savons et nous acceptons qu'en réunion publique ou au quotidien, il puisse y avoir des propos critiques vis-à-vis de l'action municipale. Pour autant, nous ferons valoir notre point de vue, sans animosité vis-à-vis des contradicteurs. □ Au sein de l'équipe municipale, nous accepterons les différences d'analyse et de propositions, sans qu'il en soit tenu rigueur à un élu. □ Nous créerons les conditions pour que les élus de la minorité municipale puissent bénéficier des mêmes éléments que les élus majoritaires lors des décisions du Conseil municipal.
- Nous nous engageons à refuser les avantages directs ou indirects émanant de prestataires et de fournisseurs de la commune. □ Nous nous engageons à favoriser la transparence dans les décisions prises dans les domaines sensibles que sont le recrutement d'agents municipaux, l'attribution de logements sociaux, l'attribution de marchés publics, l'obtention de permis de construire... □ Nous traiterons équitablement les habitants, les associations et les entreprises de la commune.
- Nous favoriserons la transparence de l'action municipale, et nous permettrons aux personnes concernées et intéressées d'entrer dans la réflexion commune. □ Nous nous engageons à tenir compte de tout avis exprimé, peu importe qui en est l'auteur, à partir du moment où cet avis prend en compte le problème posé et tend à répondre à l'intérêt général.
- Pour tout projet, nous chercherons à associer les usagers et les habitants, dès les phases d'état des lieux et de diagnostic, et pendant la mise en œuvre et la réalisation. □ Les associations seront concertées pour tout projet les concernant. □ Nous rendrons compte régulièrement sur les actions entreprises, en expliquant, quand ce sera le cas, les difficultés éventuelles de mise en œuvre.
- Nous relancerons le Conseil des sages et nous accompagnerons l'éducation citoyenne des jeunes, notamment à travers le Conseil Municipal des Jeunes, qui est composé d'enfants des deux écoles de la commune. □ Nous nous engageons à avoir une écoute constante des jeunes, et nous réfléchirons aux moyens qui leur permettront de participer davantage à la vie de la commune et de s'impliquer dans sa gestion.
- Nous publierons des comptes rendus complets des réunions de Conseil municipal. □ Nous rendrons compte de l'action municipale à travers des bilans intermédiaires de mandat. □ Nous développerons une politique de communication dont le premier objectif sera la valorisation de l'implication des habitants dans la vie de la commune, et non la promotion de l'action des élus. □ Nous renforcerons les moyens pour le bon accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. □ Des élus de quartiers et de villages faciliteront le lien entre les habitants et la municipalité.

Une nouvelle équipe pour Dompierre



Philippe Gaboriau

50 ans
Cadre dirigeant territorial



Annick Mercul

55 ans
Professeur des écoles



Christian Noël

59 ans
Chef d'entreprise,
profession libérale



Cécile Dreure

35 ans
Congé parental,
Ministère de la Défense



Norbert Laporte

52 ans
Agent de maîtrise



Michèle Barile

52 ans
Technicienne supérieure
en urbanisme



Jacques Bréger

57 ans
Gestionnaire
en comptabilité



Monique Pallatier

58 ans
Retraitée,
ancienne directrice
d'école



Lionel Boiroux

36 ans
Adjoint technique de
recherche en biologie
d'école



Sandra Le Berche

37 ans
Secrétaire dans la
formation professionnelle



François Gilet

24 ans
Chargé de mission
en management



Françoise Fenaille

64 ans
Assistante sociale



Gabriel Poupelin

53 ans
Chauffeur de car,
ancien commerçant



Cécile Hillaert

28 ans
Chargée de
communication



Bernard Grelaud

58 ans
Agriculteur à la retraite



**Laurette
Chamoulaud**

38 ans
Gestionnaire
de commandes



Stéphane Ledard

48 ans
Chargé de mission
dans le commerce
et l'industrie



Sophie Leboeuf

38 ans
Mère au foyer,
collaboratrice de
conjoint



Jacques Boutaud

57 ans
Retraité, ancien
éducateur technique
spécialisé



Brigitte Le Diuzet

48 ans
Employée de bureau



Christian Landriau

57 ans
Retraité, ancien agent
social dans une collectivité



Françoise Mercier

54 ans
Educatrice spécialisée



Eric Bourdet

46 ans
Aide-soignant



Evelynna Erceau

18 ans
Etudiante en
management
des commerces



Michel Bégaud

56 ans
Sans profession,
ancien employé
d'industrie



Danielle Chisson

67 ans
Retraitée,
Ressources humaines



Marcel Vattier

70 ans
Retraité de l'industrie

POUR DOMPIERRE,

AVEC VOUS



*Avec Philippe GABORIAU
et avec son équipe,
"Construisons ensemble l'avenir
de notre commune"*



REUNION PUBLIQUE

Jeudi 6 mars 2008, 20h30

Salle Magaud

Le blog : www.pourdompierre.com Messagerie : pourdompierre@wanadoo.fr

Nos permanences au Point Rencontres : Du lundi au vendredi, de 17h à 19h, et le samedi, de 10h à 12h - 5, rue de la Margerie (face à l'accueil périscolaire).

Pour apporter votre soutien financier à la liste "Pour Dompierre, avec vous"

Dans les communes de moins de 9000 habitants, seules les dépenses liées aux bulletins de vote, à la profession de foi et aux affiches officielles sont remboursées par l'Etat. Les autres dépenses, comme l'impression de ce document, restent à la charge de la liste.

Nous remercions les personnes qui souhaitent participer au financement de notre campagne de bien vouloir adresser leur chèque ou leur don en espèces à : Alain Pallatier 29, La Berthelière – 85170 Dompierre-sur-Yon, ou les remettre à un colistier. Les chèques doivent être établis à l'ordre de « Alain Pallatier, trésorier de la campagne » (compte ouvert spécialement à La Poste de Dompierre). Les dons ne donnent pas droit à une déduction fiscale.